



# UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

## Magazine

6<sup>ème</sup> édition mai 2017



- PREVENTION DES CONFLITS
- CONTRIBUTION A LA RESOLUTION PACIFIQUE DES CRISES
- CONSOLIDATION DE LA PAIX



# RETRO 2016

## Encourager et faciliter le dialogue politique pour empêcher l'éclatement des conflits



SECRETARIAT DU COMITE CONSULTATIF PERMANENT  
DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS DE  
SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSCAC)

Une publication de l'Unité de l'Information publique

**Conception - Rédaction - Coordination éditoriale :**

Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de l'Information publique

**Administration - Suivi de la production :**

Axelle Dzikongo - G. Maixent Ntoutoume Ndong - Amedée Minfoume

**Mise en page & Impression :** Smart Graphics - 500 exemplaires

**Contact éditorial**

BP : 23773 Libreville, Gabon

Tél. +(241) 01 44 47 16 - Mob. +(241) 05 72 23 23

ouendji@un.org - piounoca@un.org

<http://unoca.unmissions.org>

[twitter.com/UNOCA\\_NEWS](https://twitter.com/UNOCA_NEWS)

Les photos sans mention du copyright appartiennent à l'UNOCA

## SOMMAIRE

### Editorial

03

### Janvier 2016 | PROMOTION DE LA DEMOCRATIE

l'UNOCA pour des médias au service de la paix

04

### Février 2016 | VISITE DE TRAVAIL

Les membres de la 5e Commission à l'UNOCA

05

### Mars 2016 | LUTTE CONTRE LA LRA

Co-organisation d'une réunion d'évaluation à Addis-Abeba

06

### Avril 2016 | ONU - AFRIQUE CENTRALE

Mutualiser les ressources pour faire face aux défis

07

### Mai 2016 | ARMEE DE RESISTANCE DU SEIGNEUR

Mission d'évaluation du Chef de l'UNOCA en RCA

09

### Juin 2016 | UNOCA - CEEAC

Un nouveau cadre de coopération pour renforcer la collaboration

10

### Juillet 2016 | DIPLOMATIE PREVENTIVE

Visite au Gabon du SG adjoint aux Affaires politiques

12

### Août 2016 | ELECTIONS

Au cœur de la présidentielle gabonaise

14

### Septembre 2016 | GABON - CRISE POST-ELECTORALE

L'UNOCA facilite la libération des opposants

16

### Octobre 2016 | AFRIQUE CENTRALE

Pas de développement durable et d'intégration régionale sans la paix

18

### Novembre 2016 | FRANÇOIS LOUNCENY FALL

Accueil chaleureux du nouveau Représentant spécial

20

### Décembre 2016 | JOURNEE DES DROITS DE L'HOMME

L'UNOCA défend la liberté de la presse

21



7 décembre 2016, Conseil de sécurité : le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, lors de la présentation du 11e Rapport semestriel du SG de l'ONU sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA. Photo ONU/Manuel Elias.

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a été officiellement inauguré à Libreville (Gabon) le 2 mars 2011. Sa mise en place traduit la volonté de l'ONU et des organisations régionales et sous-régionales, en particulier la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), d'œuvrer de manière concertée pour créer les conditions d'un développement durable de l'Afrique centrale et favoriser l'intégration dans cet espace géographique confronté à des crises politiques récurrentes et à plusieurs défis transfrontaliers. Ici, les violences électorales occasionnées par des scrutins contestés mobilisent de plus en plus les énergies ainsi que les menaces sécuritaires et terroristes tous azimuts. Sur ce dernier point, il convient d'évoquer quelques dossiers préoccupants : la prolifération incontrôlée des armes, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, la criminalité organisée, les activités des groupes rebelles comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la recrudescence des attaques meurtrières de Boko Haram, etc. Le phénomène du braconnage des éléphants et du trafic illicite de l'ivoire, qui a pris une ampleur alarmante en Afrique centrale, figure aussi parmi les menaces à la paix et à la sécurité qui interpellent l'UNOCA, ainsi que le réchauffement climatique.

L'UNOCA collabore étroitement avec les entités ouésiennes sur le terrain et toutes les autres parties prenantes pour rechercher des solutions durables à ces problèmes, y compris à travers le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont il assure le Secrétariat. La réunion annuelle des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale constitue également un cadre de concertation et de réflexion fécond.

Le Conseil de sécurité réaffirme que la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales est « un élément critique pour prévenir le déclenchement, l'escalade, la poursuite et la reprise des conflits ». L'enjeu principal est la pérennisation de la paix, « notamment en empêchant les conflits et en s'attaquant à leurs racines ».

Mis en place dès octobre 2011 par l'UNOCA, ce rendez-vous permet d'aborder les sujets d'intérêt commun afin de promouvoir la cohérence et la coordination avec les différents acteurs intervenant dans les processus de paix en Afrique centrale. La participation des organisations sous-régionales et régionales aux travaux favorise des échanges fructueux sur les voies et moyens de renforcer leurs capacités en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de résolution pacifique des différends. L'UNOCA en a fait une de ses priorités.

Et dans ce chapitre, le Bureau accorde une attention particulière à la CEEAC, partenaire stratégique avec lequel il entretient des relations dynamiques. Le nouveau cadre de coopération signé le 14 juin 2016 par les deux institutions rend compte de leur détermination de continuer à privilégier l'unité dans l'action et à travailler main dans la main pour faire face aux défis immenses qui entravent l'essor de l'Afrique centrale. Cette approche intégrée est soutenue par le Conseil de sécurité. Dans une Déclaration de son Président à l'issue de sa 7694<sup>e</sup> séance tenue le 24 mai 2016, il rappelle que les « organisations régionales et sous-régionales sont bien placées pour comprendre les causes sous-jacentes et les éléments déclenchants des conflits dans leur région respective ». Le Conseil de sécurité réaffirme que la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales est « un élément critique pour prévenir le déclenchement, l'escalade, la poursuite et la reprise des conflits ». L'enjeu principal est la pérennisation de la paix, « notamment en empêchant les conflits et en s'attaquant à leurs racines ».

Dans ce contexte, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale fait régulièrement l'éloge du dialogue inclusif dans les pays où le climat politique l'exige. Comme ses prédécesseurs à ce poste, M. François Louncény Fall, à la tête de l'UNOCA depuis novembre 2016, y accorde une très grande importance. Malgré les difficultés souvent observées dans l'organisation et le déroulement d'un tel forum politique dans des situations de tensions post-électorales, il s'agit d'une arme précieuse au service de la diplomatie préventive. Le dialogue inclusif offre en effet l'occasion aux acteurs socio-politiques concernés de débattre des questions essentielles et d'adopter des mesures consensuelles susceptibles de fortifier la démocratie, la gouvernance et l'Etat de droit ainsi que la protection des femmes et des jeunes. M. François Louncény Fall aime aussi rappeler qu'il facilite la mise en place des conditions d'un nouveau vivre-ensemble dans un environnement apaisé et favorable au développement durable. Cette édition de l'UNOCA Magazine donne une idée des actions menées par le Bureau en 2016 dans ce domaine crucial. La revue revisite, de manière générale, les faits majeurs qui ont rythmé la vie de l'UNOCA pendant l'année écoulée.

Nous vous en souhaitons bonne lecture, et vous remercions pour l'intérêt et l'attention que vous portez aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.



Par **Norbert N. Ouendji**  
Responsable de l'Unité de  
l'Information publique



L'UNOCA couvre les pays de la CEEAC : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tome & Principe et Tchad. Tous ces Etats sont également membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Ils se réunissent au niveau ministériel deux fois par an pour dresser un état de la situation géopolitique en Afrique centrale et faire un rapport sur les programmes de désarmement et de limitation des armes dans la sous-région.

**PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE : l'UNOCA pour des médias au service de la paix**



*Dans son allocution, le chef de l'Unoca a rappelé les actions du Bureau dans le renforcement des capacités des journalistes. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji*

**M.** Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du l'UNOCA, a pris part à la cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence de haut niveau sur le thème « *Quand les médias créent la paix* », qui a eu lieu à Libreville le **25 janvier 2016** sous la présidence du Chef de l'Etat gabonais, M. Ali Bongo Ondimba. Il a exprimé sa gratitude au Gouvernement pour toutes les dispositions prises pour faciliter et accueillir cet important événement de deux jours initié par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). M. Bathily a salué ce projet en évoquant l'adéquation du thème en débat avec le mandat de l'UNOCA - essentiellement axé sur la prévention des conflits, la résolution pacifique des différends et la consolidation de la paix.

M. Abdoulaye Bathily a noté que dans le cadre de la mise en œuvre dudit mandat, l'UNOCA accorde une place primordiale aux médias, considérés comme des artisans et des architectes de la paix ainsi que des acteurs essentiels dans les processus de médiation et de sortie de crise. A cet égard, il a fait savoir que l'UNOCA ne se limite pas à garantir un meilleur accès des

journalistes aux sources ou aux informations relatives à ses activités, mais qu'il s'attèle aussi et surtout au renforcement de leurs capacités dans les domaines concernés.

Dans ce contexte, M. Bathily a rappelé l'organisation de plusieurs séminaires nationaux et régionaux sur les questions de paix, de sécurité, des droits de l'homme ainsi que sur les problématiques liées au « rôle des médias dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale ». Il a noté que l'UNOCA reste disposé à travailler avec toutes les institutions qui le souhaiteraient, afin de promouvoir le développement d'une presse libre et responsable, et soutenir des actions en faveur d'un journalisme au service de la paix, particulièrement pendant les périodes électorales.

**Eviter l'incitation à la violence**

Le Représentant spécial a encouragé les journalistes, « historiens du présent », à s'investir davantage dans ce journalisme de paix, en évitant de tomber dans le piège souvent fatal de la manipulation et de l'incitation à la révolte, à la division, à la violence ou à la haine. Citant le cas de la « Radio des Mille collines », dont la responsabilité dans le génocide rwandais a été établie, M. Bathily a invité les journalistes à ne pas se servir de leur micro, de leur plume ou tout autre moyen de communication sociale pour exacerber les tensions ou pour faire l'apologie des crimes.

L'allocution de M. Bathily est intervenue juste avant celle du Président gabonais, M. Ali Bongo Ondimba, qui a prononcé le discours d'ouverture des travaux. Cette cérémonie a été aussi ponctuée par les interventions de M. Marco A. Suazo (Conseiller principal et Chef du bureau de l'UNITAR à l'Organisation des Nations Unies à New York), M. Vincenzo Fazzino (Représentant de l'UNESCO au Gabon) et M. Boubacar Noumansana (Représentant régional de l'Organisation internationale de la Francophonie). La Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon, Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, y a pris part.

**APPROPRIATION DU CODE DE BONNE CONDUITE DES MEDIAS ET DES JOURNALISTES EN PERIODE ELECTORALE**

**L**a Conférence de Libreville a été sanctionnée par une série de recommandations. Celles-ci encouragent les pouvoirs publics à « tout mettre en œuvre pour faciliter la formation des professionnels des médias au Gabon, en garantissant les opportunités de formation initiale et de formation continue de qualité ». Dans ce chapitre, le renforcement des capacités des journalistes en matière de traitement de l'information, notamment en période électorale, a été aussi évoqué. Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance du Code

de bonne conduite des médias et des journalistes de l'Afrique centrale en période électorale adopté le 8 mai 2015 à Douala (Cameroun) lors d'un atelier régional initié par l'UNOCA. Ils ont insisté sur la nécessité d'une appropriation et d'une vulgarisation de cet outil d'auto-régulation. La mise en place d'une plateforme professionnelle pour les journalistes figure également parmi les recommandations ainsi que la redynamisation de l'application de la charte des droits et des devoirs des journalistes au Gabon.

**EN BREF**

Du **28 au 29 janvier 2016**, l'UNOCA a organisé un séminaire d'information et de sensibilisation au profit des opérateurs économiques installés au Gabon. Durant deux jours, plus de 70 participants ont bénéficié de cette formation animée par M. Willy Ndong Akoure, Responsable du Service achat de l'UNOCA et Mme Yaroslava Korotina de la Base logistique des Nations Unies installée à Brindisi (Italie). La rencontre a permis aux uns et aux autres de mieux comprendre les procédures liées aux appels d'offres et à l'enregistrement en ligne de leur société dans la base de données des Nations Unies. Les participants se sont séparés sur une note de satisfaction en exprimant le vœu que ce genre d'initiatives se multiplie.

A l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) du 16 janvier au 7 février 2016 au Rwanda, l'UNOCA et la Confédération africaine de football (CAF) ont publié un communiqué conjoint le **15 janvier 2016** réaffirmant leur détermination à continuer à œuvrer ensemble pour la paix et la sécurité dans la sous-région. Le communiqué souligne que la coopération scellée en novembre 2012 par les deux institutions « demeure un excellent cadre permettant d'atteindre ces objectifs communs ». Seize pays, dont cinq d'Afrique centrale, étaient engagés dans le CHAN. Cette compétition a été remportée par la République démocratique du Congo (RDC) face au Mali (3-0).

## **VISITE DE TRAVAIL : les membres de la 5<sup>e</sup> Commission à l'UNOCA**

**D**es membres de la Cinquième Commission des Nations Unies ont effectué une visite de travail à l'UNOCA le **03 février 2016**. Ils ont suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt les présentations et les explications du Représentant spécial, Chef de l'UNOCA sur la mise en œuvre du mandat du Bureau ainsi que sur les défis rencontrés. Des responsables de Sections/Unités ont fourni des informations complémentaires qui ont éclairé davantage les membres de la 5<sup>e</sup> Commission sur certains aspects précis.

La Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon, Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, et la Secrétaire générale adjointe de la CEEAC, Mme Clotilde Nizigama, ont activement participé aux échanges. Elles ont notamment rendu compte des excellentes relations professionnelles avec l'UNOCA. Des représentants des Ambassades des pays membres de la CEEAC étaient présents (Angola, Cameroun, RDC). Ils ont réitéré l'importance du Bureau dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la résolution pacifique des crises ainsi que dans l'accompagnement des efforts de la sous-région dans la lutte contre les groupes terroristes, l'insécurité maritime, le braconnage, etc.



*Les membres de la 5<sup>e</sup> Commission ont été satisfaits par les explications sur le fonctionnement de l'UNOCA. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji*

## **LA CINQUIÈME COMMISSION EN QUELQUES MOTS**

**L**a Cinquième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU est chargée des questions administratives et budgétaires. C'est sur la base de ses rapports que l'Assemblée générale examine et approuve le budget de l'Organisation ainsi que les questions financières et budgétaires des institutions spécialisées des Nations Unies. Elle leur fait des recommandations appropriées. La Cinquième Commission se réunit pendant la partie principale de la session ordinaire de l'Assemblée générale

(de septembre à décembre). En raison de son importante charge de travail, elle reprend ensuite sa session en mars. Lors d'une seconde reprise de session, en mai, la Cinquième Commission examine également les dossiers qui ont trait au financement des opérations de maintien de la paix. Elle peut aussi apprécier les questions urgentes relatives au financement d'une opération de maintien de la paix, approuvée par le Conseil de sécurité, lors de n'importe laquelle de ses sessions.

### **EN BREF**

- Du **22 au 26 février 2016**, les Responsables de l'Information publique de l'ONU se sont réunis à Dakar (Sénégal) dans le cadre de leur rencontre biannuelle (photo). Une semaine intense et riche, qui a permis de partager leurs expériences et d'évoquer les défis auxquels ils font face dans un contexte marqué par la limitation des ressources et la résurgence de nombreuses crises politico-militaires. Ils ont aussi discuté d'un nouveau document définissant la politique de l'organisation en matière d'information publique et de communication stratégique. L'importance de leur travail a été rappelée par plusieurs hauts fonctionnaires intervenant par vidéo conférence, dont les Secrétaire généraux adjoints chargé du Département des Affaires politiques (M. Jeffrey Feltman), de l'Information publique (Mme Cristina Gallach), d'Appui aux missions (M. Atul Khare), etc.

- La Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique, Dr. Matshidiso R. Moeti, a rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef l'UNOCA le **10 février 2016** au siège de l'UNOCA. Les échanges avec M. Abdoulaye Bathily ont porté sur les sujets d'intérêt commun. Dr. Matshidiso R. Moeti a particulièrement apprécié les développements sur



*Photo ONU*

la situation sécuritaire en Afrique centrale, lesquels lui ont permis d'évaluer le climat politique et social au Gabon et dans la sous-région. La Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique était au Gabon dans le cadre de la 7<sup>e</sup> Conférence des Ministres de la Santé de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui s'est tenue du 12 au 13 février 2016 à Libreville.

## LUTTE CONTRE LA LRA : co-organisation d'une réunion d'évaluation à Addis-Abeba

**Du 3 au 4 mars 2016**, l'UNOCA, la Commission de l'Union africaine (UA) et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU) ont organisé une séance de travail à Addis-Abeba (Ethiopie) sur la revue des procédures relatives au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinstallation et à la réintégration des combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ayant fait défection.

La rencontre a permis de faire une cartographie des différents acteurs impliqués dans ce processus ainsi que dans des actions de sensibilisation et de rétablissement des liens familiaux des personnes concernées dans les pays affectés (Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Sud Soudan).

Les participants ont également proposé des recommandations pour faire face aux défis identifiés. L'UNOCA, en sa qualité de Coordonnateur de la Stratégie régionale des Nations Unies de lutte contre la LRA adoptée en juin 2012, en assure le suivi et la mise en œuvre. Outre les représentants gouvernementaux et non-gouvernementaux des quatre pays affectés par la LRA (déjà cités plus haut), la réunion d'Addis-Abeba a mobilisé des experts du Gouvernement américain, de l'Union européenne, du Comité international de la Croix rouge, des ONG travaillant sur la question de la LRA (à l'instar d'*Invisible Children*), de la Commission de l'UA et du système des Nations Unies, y compris les opérations de maintien de la paix concernées. Cette concertation faisait suite à une des principales recommandations de la réunion biennale des points focaux de la LRA qui a eu lieu à Entebbe (Ouganda) du 8 au 9 septembre 2015.

## RETRAITE PROFESSIONNELLE DE L'UNOCA : DEUX JOURS DE REFLEXION A AKOANGO VILLAGE



**Du 10 au 11 mars 2016**, le personnel de l'UNOCA était au Cap Santa Clara, notamment à Akouango village (une douzaine de kilomètres de Libreville), pour sa traditionnelle retraite professionnelle. Pendant deux jours, les collègues ont échangé sur tous les sujets liés à la mise en œuvre du mandat du Bureau. La vision stratégique développée par le Représentant spécial a permis d'avoir des orientations générales sur les objectifs et les priorités ainsi que sur les perspectives.



Photos UNOCA / Norbert N. Ouendji

Le plan de travail proposé par les différentes sections a pris en compte cette vision stratégique. Dans les recommandations qui ont sanctionné les travaux, le personnel a exprimé la nécessité de consolider les acquis et de continuer à travailler dans la solidarité pour atteindre les buts visés. En dehors des discussions en salle, la retraite a été marquée par des activités récréatives, y compris un petit match de football qui a permis de détecter de nouveaux talents.

### EN BREF

• A l'initiative du Ministère congolais de la Communication et des Médias, un atelier de renforcement des capacités des journalistes pour la couverture de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 et la promotion d'un scrutin pacifique a eu lieu du **2 au 3 mars 2016** à Brazzaville. A la demande du gouvernement, l'UNOCA a facilité l'organisation de cette activité, en collaboration avec le PNUD, l'UNESCO et le Centre des Nations pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale. Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de l'Information publique/UNOCA, faisait partie des animateurs de cet atelier auquel ont participé une quarantaine d'hommes et de femmes de médias. Au cours des travaux, l'accent a été mis sur l'importance de la liberté d'expression, la sécurité des journalistes, le respect de l'équité dans le traitement de l'actualité électorale, l'indépendance éditoriale vis-à-vis des différents acteurs concernés par le processus, l'équilibre dans la gestion du temps de parole ou des espaces consacrés aux candidats en lice, etc. 48 heures avant cette présidentielle congolaise qui s'est déroulée dans une atmosphère tendue, le Représentant spécial avait publié une Déclaration dans laquelle il invitait les différents

acteurs sociopolitiques, y compris les médias, à faire preuve de retenue. Il avait rappelé aux uns et aux autres que « des élections libres, inclusives et transparentes sont la clé de la stabilité et de la promotion de la démocratie à long terme ».

• Une vingtaine de journalistes ont participé, du **22 au 23 mars 2016** à N'Djaména (Tchad), à un atelier de renforcement des capacités en vue de la couverture médiatique de l'élection présidentielle du 10 avril 2016 selon une approche fondée sur le respect des droits de l'homme et la promotion de la paix. Conjointement organisée par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale et l'UNOCA, cette formation a permis de sensibiliser les professionnels de l'information sur leur responsabilité sociale et citoyenne face aux enjeux qui interpellent la nation. Lors de la cérémonie d'ouverture, M. Moukhtar Wawa Dahab, Président du Haut Conseil de la Communication (HCC), a salué cette initiative qui a été soutenue par le PNUD. L'UNOCA y a été représenté par son responsable de l'Unité de l'Information publique.

## ONU - AFRIQUE CENTRALE : mutualiser les ressources pour faire face aux défis



Ensemble pour une meilleure coordination des actions face aux défis sécuritaires de la sous-région. Photo UNOCA

L'UNOCA a organisé, le **20 avril 2016** à Libreville, la quatrième réunion des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale. Placée sous le thème « Transition démocratique dans le contexte de la menace du terrorisme et le rôle des forces de défense et de sécurité en Afrique centrale », la rencontre a permis d'examiner la situation sociopolitique et économique de la sous-région ainsi que la coopération avec la CEEAC sur les sujets d'intérêt commun.

### Inquiétudes face aux tensions électorales

Tout en reconnaissant les efforts et les progrès des gouvernements dans la mise en oeuvre des Objectifs de développement durable (ODD), les responsables onusiens ont relevé, avec regret, la persistance de défis et de problèmes susceptibles de remettre en cause les avancées constatées. Ils ont noté que la faible participation des femmes et des jeunes dans la vie politique demeure une source sérieuse de préoccupation. Ils ont également exprimé leurs vives inquiétudes face aux tensions et crises relatives aux élections dans certains pays.

Pour limiter ou empêcher ces tensions, ils ont réitéré la nécessité d'un « dialogue inclusif » entre les différentes parties prenantes dans les processus politiques. Tous ont salué les actions de bons offices et de diplomatie préventive du Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale dans ce domaine. Ils l'ont encouragé à poursuivre ces engagements, y compris en continuant à s'impliquer activement en amont des élections présidentielles afin de favoriser des scrutins « crédibles, transparents et pacifiques » dans la sous-région.

Au plan sécuritaire, la menace terroriste, les risques de radicalisation et l'expansion de l'extrémisme violent sont considérés comme des vecteurs de déstabilisation potentielle, selon les responsables de l'ONU. Face à tous ces défis, les hauts responsables du système onusien en Afrique centrale se sont engagés à mutualiser leurs ressources et compétences pour une meilleure coordination des actions tant au niveau national qu'au niveau sous-régional. Ils ont également pris l'engagement de travailler avec les institutions régionales et sous-régionales afin de renforcer et d'amplifier l'efficacité de leurs actions.

Outre les représentants de la plupart des Agences onusiennes basées au Gabon, la quatrième réunion des responsables de l'ONU en Afrique centrale a enregistré la participation de Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, Mme Najat Rochdi, M. Anthony Ohemeng-Boamah, Mme Coumba Mar Gadio et M. Lamin Manneh, respectivement Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Gabon, au Cameroun, au Congo Brazzaville, en Guinée équatoriale et au Rwanda. Le Général Guy Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint de la CEEAC chargé du Département de l'Intégration humaine, de la Paix, de la Sécurité et de la Stabilité, a également participé aux travaux de Libreville, montrant ainsi que la coopération UNOCA-CEEAC est bel et bien en marche. Le Département des Affaires politiques de l'ONU y a été représenté par M. Abdel-Fatau Musah, Directeur de la Division Afrique II (Afrique occidentale, centrale et du Nord). M. Cherno Jallow, Conseiller politique, a pris part à la rencontre au nom de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

• L'UNOCA a organisé la huitième réunion des points focaux en charge de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) du **05 au 06 avril 2016** à Entebbe (Ouganda) pour faire le point sur la mise en oeuvre de la stratégie régionale des Nations Unies de lutte contre la LRA et de l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine (UA) pour l'élimination de la LRA (ICR-LRA). Les quelque 70 participants présents ont fait observer que des progrès ont été accomplis sur le volet militaire de la stratégie. Par contre, ils ont estimé que des efforts restent à faire sur le plan humanitaire et dans le cadre du développement durable de la plupart des zones affectées. Par ailleurs, ils ont convenu que la LRA, bien que considérablement affaiblie, demeure une menace sérieuse pour la paix et la sécurité, notamment en République centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC). Outre les représentants du système des Nations Unies et de l'UA, les partenaires bilatéraux et les ONG nationales et internationales ont pris part aux travaux de la 8e réunion des points focaux en charge de la LRA.

• En prélude à la présidentielle du 24 avril 2016, les responsables de la Communication du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) et de l'UNOCA ont rencontré les professionnels de l'information exerçant en Guinée équatoriale pour discuter de leurs rôles et responsabilités dans la conduite des élections pacifiques. Trois séances distinctes de travail ont notamment eu lieu du **20 au 21 avril 2016**. Elles ont regroupé au total plus de 60 journalistes et freelance (presse écrite, radios et TV - privées et publiques) qui ont suivi avec intérêt les développements sur les droits fondamentaux des citoyens ainsi que sur l'importance d'un traitement équilibré et impartial des informations en période électorale. Le Secrétaire d'Etat à l'Information, M. Miguel Antonio, et le Défenseur du Peuple (équivalent de Médiateur de la République), M. Marcelino Nguema Onguene, ont

salué la démarche des Nations Unies en faveur de la presse équato-guinéenne lors d'une audience séparée le **22 avril 2016**. M. Nguema Onguene a souhaité qu'à l'avenir, en plus des journalistes, des sessions particulières soient consacrées aux chargés de la Communication des partis politiques ainsi qu'aux membres de la société civile. L'UNOCA y a été représenté par Norbert N. Ouendji Responsable de l'Unité de l'Information publique.

• L'UNOCA et la CEEAC ont organisé, du **25 au 26 avril 2016**, une retraite conjointe à Akouango village, dans la zone nord de Libreville, en présence des collègues venus de la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo) et de l'UNOWAS (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel). Les participants (photo) ont dressé le bilan de la coopération scellée le 3 mai 2012 entre l'UNOCA et la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale). Après avoir passé en revue les sujets d'intérêt commun et les défis auxquels font face les deux institutions, ils ont notamment identifié leurs forces et leurs faiblesses tant au niveau structurel, institutionnel que programmatique.



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## LUTTE CONTRE LA LRA : mission d'évaluation du Chef de l'UNOCA en RCA

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a effectué une visite en République centrafricaine (RCA) du **24 au 25 mai 2016** dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie régionale des Nations Unies de lutte contre la LRA (Armée de résistance du Seigneur). A Bangui, il s'était entretenu avec les Ministres des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Centrafricains de l'étranger ; de la Défense ; de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration du territoire ainsi qu'avec l'Ambassadeur des Etats-Unis et les dirigeants de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation de la RCA (MINUSCA).

Lors de ces échanges, le Représentant spécial du Secrétaire général a exprimé sa vive préoccupation par rapport au retrait annoncé des troupes ougandaises déployées à l'Est de la RCA

et faisant partie de la Force régionale d'intervention (FRI) de l'UA chargée de lutter contre la LRA. Il avait exploré, avec ses interlocuteurs, des options visant à assurer qu'aucun vide sécuritaire ne résulterait de cet éventuel retrait, y compris le rôle des Forces armées centrafricaines et l'appui que peuvent leur apporter les forces internationales présentes en RCA dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité.

M. Bathily a appelé à la vigilance toutes les parties concernées, compte de la résilience de la LRA et de sa capacité à se régénérer - comme en témoigne la recrudescence des attaques observée en RCA et en République démocratique du Congo (RDC) au 1<sup>er</sup> semestre de 2016. La mission en RCA faisait suite à une visite similaire menée en RDC fin novembre 2015 conjointement avec l'Envoyé spécial de l'Union Africaine sur la question de la LRA.



*Les forces ougandaises jouent un rôle crucial dans la lutte contre la LRA. Photo Archives UNOCA/Norbert N. Ouendji*

## Sao Tomé et Príncipe : les journalistes votent pour la paix en période électorale

L'UNOCA et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale ont organisé, du **25 au 26 mai 2016** à Sao Tomé, un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités des journalistes dans le domaine de la couverture médiatique des élections selon une approche fondée sur le respect des droits de l'homme et la promotion de la paix. Parlant au nom du Ministre de l'Administration interne, M. Jorceline Costa, Assesseur pour la Communication, a invité les journalistes à tirer profit de cette formation qui venait à point nommé, moins de deux mois avant le scrutin présidentiel de juillet/août 2016.

Dans ce contexte, les participants ont apprécié les discussions sur les thématiques abordées ainsi que sur la Checklist pour la couverture médiatique du processus électoral et sur le Code

de bonne conduite des professionnels des médias en période électorale adopté en mai 2015 à Douala (Cameroun) par des journalistes d'Afrique centrale. Les versions portugaises de ces outils importants ont été mises à leur disposition. Tout en réaffirmant leur attachement à la paix, ils ont lancé un appel pour une assistance en vue de l'élaboration d'un Code d'éthique et de déontologie des journalistes, ainsi que pour la consolidation et la mise en oeuvre d'un Code de bonne conduite durant les élections.

En dehors des journalistes, des représentants de la Commission électorale nationale et du Conseil supérieur de la presse ont pris part à l'atelier, qui a été organisé avec le soutien du PNUD. Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Unité de l'information publique (UNOCA), en était l'un des facilitateurs.

## **UNOCA – CEEAC : un nouveau cadre de coopération pour renforcer la collaboration**

**L**e Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, et le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-mi, ont signé le **14 juin 2016** à New York (USA), un nouveau cadre de coopération pour renforcer davantage la collaboration entre les institutions dont ils ont la charge. « L'UNOCA et le Secrétariat général de la CEEAC sont des partenaires naturels. Face aux défis immenses auxquels fait face l'Afrique centrale, nous nous sommes engagés à continuer à privilégier l'unité dans l'action, à mutualiser nos moyens et à travailler de manière concertée pour contribuer à la paix, à la stabilité et au développement de la sous-région, y compris en soutenant les efforts des Etats et des peuples dans ces domaines », a expliqué M. Abdoulaye Bathily, qui était à New York pour la présentation au Conseil de sécurité du 10e Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA.

### **Plan d'action annuel**

Dans cette perspective, l'UNOCA et le Secrétariat général de la CEEAC entendent mettre l'accent sur la prévention et la

résolution pacifique des conflits, l'assistance aux processus électoraux, la gouvernance, les droits de l'homme, les questions liées au genre, à la jeunesse et à la société civile. La lutte contre le terrorisme, la criminalité transnationale, la piraterie maritime et le braconnage ainsi que la promotion de l'intégration régionale figurent également parmi les priorités des deux institutions.

Un plan d'action annuel définit les activités conjointes qui seront menées à cet égard. Ces activités comprennent, entre autres, des missions d'évaluation, des actions de diplomatie préventive et des ateliers de renforcement de capacités.

Des mécanismes de suivi et d'évaluation ont été mis en place afin de garantir la mise en oeuvre du nouveau cadre de coopération, qui prend en considération les objectifs fixés par le Conseil de sécurité lors de la prorogation du mandat de l'UNOCA (2015-2018). Développé par les équipes techniques des deux institutions lors d'une retraite conjointe, il remplace l'ancien cadre de coopération conclu entre l'UNOCA et la CEEAC le 3 mai 2012 dans la capitale gabonaise.

## **Afrique centrale : l'ONU et les États membres de l'UNSAC pour une paix durable en RCA**



**L**a 42<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) s'est tenue à Bangui, la capitale de la République centrafricaine (RCA), du **06 au 10 juin 2016**. Une attention particulière a été accordée à la reconstruction de la RCA. Dans une Déclaration adoptée à l'issue des travaux, les chefs de délégation ont notamment exhorté « tous les acteurs politiques ainsi que les organisations de la société civile à participer au dialogue et à s'engager effectivement dans le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR), afin de jouer pleinement leur rôle dans le renforcement de la démocratie et de la consolidation de la paix » en RCA.

Dans un message lu le **09 juin 2016** par Mme Diane Corner, sa Représentante spéciale adjointe en RCA, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a lancé un appel allant dans le même sens. Il a, une fois de plus, exprimé le voeu que des efforts soient faits pour éviter les actes de violence provoqués par les tensions liées aux élections. Il a rassuré les Etats membres de l'UNSAC de la disponibilité de l'UNOCA à continuer d'accompagner leurs initiatives et leurs actions dans ce domaine. Son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, présent aux assises de Bangui, a précisé que cet appui s'étend sur plusieurs autres fronts, en particulier la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, le braconnage, le terrorisme et les groupes armés (Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur/LRA), etc.



Photo UNOCA / Norbert N. Oumidji

Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Abdoulaye Bathily, était face aux membres du corps diplomatique et des organisations internationales le **02 juin 2016**, au siège de l'UNOCA (photo ci-dessus). Ce traditionnel briefing lui a permis de faire le point sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale ainsi que sur la situation socio-politique et sécuritaire de la sous-région. Les échanges ont essentiellement porté sur les conditions dans lesquelles les élections se sont déroulées dans certains pays. En dehors des questions politiques, le briefing du 2 juin 2016 a été dominé par des préoccupations relatives aux activités des groupes terroristes (Boko Haram et Armée de résistance du Seigneur/LRA), à la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, au phénomène de braconnage ainsi qu'à l'impact socio-économique de la baisse du cours du baril. La trentaine de diplomates présents ont exprimé leur satisfaction et souhaité que cette session interactive soit maintenue, voire renforcée. Le briefing a été suivi d'un point de presse au cours duquel le Représentant spécial a résumé l'état de santé de la sous-région ainsi que les priorités du Bureau pour les prochains mois.

Après une quinzaine d'années au sein du Système des Nations Unies, dont cinq ans au Gabon comme Chef du Service d'appui à la mission généralement appelé *Chief of Mission Support* (CMS), M. Vasyl Sydorenko retourne chez lui en Ukraine pour une retraite bien méritée. Pour marquer cet événement important dans sa vie professionnelle et dans l'histoire de l'UNOCA, un dîner lui a été offert le **28 juin 2016** dans un restaurant librevillois. Une soirée d'hommage conviviale au cours de laquelle plusieurs collègues ont tenu à prendre la parole pour saluer le

dévouement, la loyauté et l'humilité de ce manager, qui fait partie des pionniers de l'UNOCA où il est arrivé aux premières heures de l'ouverture du Bureau en 2011. Sous leurs applaudissements, le CMS a logiquement reçu des mains du Chef de l'UNOCA un certificat d'appréciation ainsi qu'un patchwork de ses photos réalisés par l'Unité d'information publique.

M. Vasyl Sydorenko, qui appréciait les



casquettes aux couleurs de l'UNOCA (photo) a exprimé sa gratitude aux collègues pour leur assistance et pour leur implication dans la mise en oeuvre du mandat du Bureau. Il a dit toute sa satisfaction d'avoir participé à cette belle aventure professionnelle. Il a encouragé le personnel, et en particulier le Chef de mission, à continuer à faire avancer la cause de l'Afrique centrale, une sous-région qui fait face à plusieurs défis politiques et sécuritaires.

L'UNOCA a activement participé à l'atelier qui a eu lieu du **07 au 10 juin 2016** à Libreville sur «l'appui au processus électoral par le renforcement de la liberté d'expression et la sécurité des journalistes». Les travaux ont pris fin avec une série de recommandations mettant l'accent sur la nécessité de développer des outils d'autorégulation efficaces.

A cet égard, des discussions fécondes ont été construites, entre autres, autour du Code de bonne conduite des médias et des journalistes de l'Afrique centrale en période électorale adopté le 8 mai 2015 à Douala (Cameroun) lors d'un atelier régional conjointement organisé par l'UNOCA, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale et l'Organisation internationale de la Francophonie avec le soutien de l'UNESCO et de la CEEAC. Les participants ont adapté ce Code de bonne conduite au contexte gabonais et l'ont adopté après amendement. Ils ont plaidé pour que des actions de sensibilisation soient menées auprès des responsables d'organes de presse pour faciliter le respect dudit Code. De manière générale, l'atelier de Libreville, auquel ont été associées les forces de défense et de sécurité, a permis aux journalistes du secteur privé et ceux des entreprises à capitaux publics de prendre davantage conscience de leur responsabilité sociale, y compris, en particulier, en période électorale. Dans son intervention lors de la clôture des travaux le **10 juin 2016**, le Chef de l'UNOCA a insisté sur cette dimension citoyenne de la mission des journalistes. « Je vous encourage à magnifier ce qu'il y a de plus beau dans l'homme et de rendre compte des idées qui rassemblent la nation, et non de celles qui vont dans le sens de l'exclusion ou de l'arbitraire », a-t-il souligné, mettant par ailleurs en exergue la nécessité de respecter l'éthique et la déontologie. Lors des sessions délocalisées en province (Port-Gentil, Franceville et Oyem), et tenues entre le 15 et le 30 juin 2016, ce message a été relayé et amplifié par les formateurs, y compris les deux experts recrutés par l'UNOCA.

## **DIPLOMATIE PRÉVENTIVE : visite au Gabon du SG adjoint aux Affaires politiques**



Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, a conclu le **21 juillet 2016** une visite de deux jours au Gabon. Lors de cette visite pendant laquelle il était accompagné par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, il a, au nom du Secrétaire général, paraphé les documents relatifs aux nouveaux locaux du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (photo).

Ces locaux ont été mis à disposition par le gouvernement gabonais représenté à la cérémonie par le Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, M. Calixte Isidore Nsie Edang. M. Feltman a transmis les remerciements du Secrétaire général de l'ONU pour l'accueil offert depuis 2011 à l'UNOCA par le peuple et le gouvernement gabonais.

### **Elections crédibles**

M. Feltman avait également mis à profit son séjour pour rencontrer les autorités gabonaises, y compris le Président Ali Bongo Ondimba ainsi que les figures clés de l'opposition et les membres du Conseil national de la démocratie (CND). Il avait alors exprimé sa profonde préoccupation par rapport à la montée des tensions à l'approche de la présidentielle du 27 août 2016. A cet égard, il avait appelé les acteurs politiques à faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute déclaration inflammatoire afin de maintenir un environnement paisible avant, pendant et après les élections. Par ailleurs, M. Feltman les avait exhortés à résoudre leurs désaccords éventuels à travers le dialogue et les moyens légaux. Il avait enfin insisté sur la nécessité d'organiser des élections pacifiques, inclusives et crédibles.

### **M. Jeffrey Feltman a rencontré et encouragé les membres du personnel de l'UNOCA**



*Instant mémorable entre le Secrétaire général Adjoint aux Affaires politiques et le staff. Photo UNOCA / Norbert N. Ouendji.*

Lors de sa visite officielle au Gabon du **20 au 21 juillet 2016**, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, a rencontré les membres du personnel de l'UNOCA. Les échanges, qui ont eu lieu dans la salle de conférence, ont permis de réitérer l'importance que l'ONU accorde aux bureaux régionaux à vocation politique comme l'UNOCA. M. Feltman a salué les efforts que déploient les un(e)s et les autres pour soutenir le mandat du Représentant spécial en matière de prévention des conflits, de résolution pacifique des différends et de consolidation de la paix en Afrique centrale. Il a particulièrement apprécié le travail impressionnant qui est fait pour favoriser la lisibilité et la visibilité du Bureau, en permettant notamment aux Etats de la sous-région et aux différents partenaires, y compris ceux du siège à New York et ailleurs dans le monde, d'être suffisamment

informés sur les activités de l'UNOCA et de mesurer les défis qui l'interpellent. Une session de questions-réponses a ponctué cette réunion au cours de laquelle M. Feltman a encouragé les collègues à consolider les acquis et à continuer à oeuvrer avec professionnalisme pour atteindre les objectifs du Bureau.

Au nom du personnel, Séraphine MOUNGUENGUI (Unité Budget et Finances), l'a remercié pour ses conseils et son appui avant de lui remettre des souvenirs, dont un imposant logo des Nations Unies avec l'acronyme de l'UNOCA : un objet d'art réalisé par un sculpteur gabonais avec comme principale matière du bois précieuse associé à la pierre de Mbigou, du nom d'une ville de quelques milliers d'habitants située dans la Ngounié, la 4<sup>e</sup> province, au sud du Gabon.

La salle de conférence de l'UNOCA a servi de cadre, le **9 juillet 2016**, pour le lancement de la « Campagne des jeunes pour la promotion de la culture de la paix en Afrique centrale », avec comme fil conducteur un slogan fort significatif : « Des mots différents, une seule langue : la Paix » (photo). Les échanges avec les journalistes ont permis de mieux comprendre cette démarche et d'insister sur l'importance de cette initiative dans le contexte électoral de la sous-région. M. Stéphane Nzé Nguéma, Secrétaire permanent du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP), a réitéré leur prise de conscience face à cette lourde responsabilité ainsi que l'engagement des jeunes dans la promotion de la non-violence. La Campagne a été du reste initiée par le PAYNCOP avec la collaboration du Réseau des organisations de jeunesse africaine des leaders des Nations Unies Section Gabon (ROJALNU-Gabon) et du Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG). Mise en oeuvre avec le soutien de l'UNESCO, de l'UNOCA et du Système des Nations Unies au Gabon, elle a aussi bénéficié de l'appui technique de l'Institut gabonais de l'image et du son (IGIS) ainsi que de l'accompagnement artistique de la star gabonaise Annie-Flore Batchielillys, connue pour ses chansons en faveur des causes sociales et des valeurs universelles.

La Conseillère aux droits de l'homme de l'UNOCA, Kim Turcotte a participé, du **21 au 23 juillet 2016** à Kigali (Rwanda), à un atelier sur la coopération du Rwanda avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme et l'état de la mise en oeuvre des recommandations émanant de l'Examen Périodique Universel (EPU), un mécanisme central du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Les travaux ont été sanctionnés par l'adoption d'une feuille de route visant à renforcer la coordination au sein de ce mécanisme et d'améliorer le fonctionnement de la Task Force chargée de la rédaction des rapports destinés aux Organes des Traités et à l'EPU. En marge de cet événement, Kim Turcotte a tenu des réunions très productives avec plusieurs partenaires et collègues. Elle a notamment rencontré la Présidente de la Commission nationale des droits de l'homme et le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Rwanda. Au-delà de la situation des droits de l'homme dans ce pays, leurs échanges ont porté sur les principales réalisations ainsi que sur des possibilités de collaboration, d'engagement et d'actions communes face aux défis à relever dans ce domaine. L'atelier de Kigali était organisé par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), en collaboration avec le Bureau du Conseiller aux droits de l'homme pour les Nations Unies au Rwanda et le Ministère rwandais de la Justice et des Droits de l'homme.

A l'invitation de Mme Laure Olga Gondjout, Médiatrice de la République gabonaise, une réunion des Médiateurs et Ombudsmen des pays de l'Afrique centrale s'est tenue à Libreville du **26 au 27 juillet 2016** sur le thème « Pour l'avènement d'une paix durable en Afrique centrale, quel rôle pour le Médiateur ? ». Organisée avec l'appui de l'UNOCA et de la CEEAC, la consultation a permis de rappeler le rôle capital des institutions en charge de la médiation dans la préservation et la consolidation de la paix. Tous les orateurs ont souligné l'importance des médiateurs dans la régulation et la gestion des tensions sociales, économiques et politiques. Les participants ont également mis en exergue leur mission fondamentale dans la promotion de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit et du respect des droits de l'homme. C'est pourquoi ils ont souhaité l'institutionnalisation de la fonction de Médiateur dans les Etats qui n'en disposeraient pas, et la consolidation dudit organe dans les Etats où il existe déjà. Les travaux à huis clos ont permis aux Représentants des Institutions de Médiation de partager leurs expériences et les bonnes pratiques, et de dégager les perspectives de coopération. L'Association des Médiateurs et Ombudsmen des pays membres de la CEEAC (AMP-CEEAC) créée à l'issue de la réunion permettra de capitaliser cette collaboration. Une Déclaration y a été consacrée.



Photo UNOCA/Axelle Dzikongo

**ELECTIONS : au coeur de la présidentielle gabonaise**



*Les Gabonais ont exercé leur devoir civique dans le calme comme dans ce bureau du lycée d'Etat de Libreville. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji*

**D**urant le dernier semestre 2016, l'un des faits marquant de l'actualité politique en Afrique centrale a été l'organisation de l'élection présidentielle le **27 août 2016** au Gabon (même si Sao Tomé et Príncipe en a également tenu une en juillet et août). Les résultats provisoires proclamés le 31 août par le Ministère gabonais de l'Intérieur (49,80% pour le président sortant Ali Bongo Ondimba contre 48,23% pour son rival Jean Ping) ont été suivis par des violences meurtrières. Cette crise profonde accentuée par l'interruption brutale des moyens de communication (internet, réseaux sociaux, SMS, etc) a mobilisé la communauté internationale, dont les Nations Unies, qui avaient déjà lancé plusieurs alertes avant la tenue du scrutin (voir chronologie ci-dessous). Favorable à la recherche d'une solution pacifique, elles ont appelé au dialogue et plaidé pour un recours aux voies légales pour trancher le contentieux électoral. Tous les regards étaient tournés vers la Cour constitutionnelle suite à sa saisine par trois candidats (MM. Jean Ping, Gérard Ella Nguema et Abel Mbombe Nzoundou). La bataille judiciaire et juridique devant la haute juridiction a en effet tenu en haleine le pays et les observateurs pendant une quinzaine de jours.

La victoire du candidat du Parti démocratique gabonais (PDG), M. Ali Bongo Ondimba, a finalement été validée avec 50,66% des suffrages contre 47,24% pour M. Jean Ping. Ce dernier a contesté la décision de la Cour constitutionnelle et fermé la porte au dialogue national souhaité par M. Ali Bongo Ondimba, qui a prêté serment le 27 septembre 2016 pour un deuxième septennat.

Pendant cette période critique, les Nations Unies ont multiplié des initiatives en faveur de la paix et de l'apaisement du climat socio-politique très tendu. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a tenu un nombre incalculable de réunions, y compris à des heures très tardives, avec les différentes parties prenantes nationales et avec plusieurs partenaires (CEEAC, Union africaine, Francophonie, Union européenne, ambassadeurs accrédités au Gabon, etc.). Il a aussi effectué plusieurs missions auprès de certains chefs d'Etat africains (en particulier ceux de la sous-région) afin d'échanger des vues sur la situation et sur la meilleure option d'en sortir de manière pacifique.

**→ RÉPÈRES : quelques actions préventives menées en période électorale**

**12 août 2016 :** un jour avant le début de la campagne électorale pour la présidentielle du 27 août 2016, les Ambassades d'Allemagne, d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique et de France et d'Italie au Gabon, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Délégation de l'Union européenne ont invité toutes les parties prenantes « à faire de cette échéance cruciale pour l'avenir du Gabon un moment exemplaire d'expression démocratique ». Ils ont aussi souhaité que « cette consultation électorale marque une étape nouvelle dans la consolidation de la démocratie en République gabonaise ».

**26 août 2016 :** à la veille de l'élection présidentielle du 27 août, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a lancé un appel afin que tous les Gabonais exercent « leur devoir civique de façon responsable ». Il a aussi plaidé pour « la tenue d'élections pacifiques et crédibles ». Il a félicité le gouvernement et la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP) d'avoir organisé le scrutin dans les délais légaux. Par ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU s'est réjoui du déploiement d'observateurs régionaux et internationaux au Gabon et a souligné l'importance « d'une participation libre et responsable des médias ».



Photo ONU/Mmanuel Elias

**29 août 2016** : le Secrétaire général des Nations Unies (photo) a exprimé sa gratitude au peuple et au gouvernement pour « la tenue pacifique » de la présidentielle du 27 août 2016. Il a exprimé le

voeu que le même esprit de paix et de transparence prévale avant et après l'annonce officielle des résultats provisoires, en précisant qu'ils « devront être le reflet de la volonté du peuple ». De plus, il a invité les acteurs concernés à régler les éventuels contentieux par les moyens légaux et constitutionnels existants. M. Ban Ki-moon les a ainsi appelés à ne pas inciter à la violence ou à prendre part à des actes de violence.

**30 août 2016** : entretien téléphonique du Secrétaire général de l'ONU avec M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, et avec M. Jean Ping, candidat du parti Démocratie nouvelle - soutenu par une coalition de l'opposition. M. Ban Ki-moon a exprimé sa préoccupation concernant des déclarations prématurées sur l'issue des élections. Il a demandé au Président Ali Bongo Ondimba et à M. Ping d'insister auprès de leurs partisans sur la nécessité de faire preuve de retenue dans l'attente de l'annonce officielle des résultats provisoires prévue le 31 août 2016. Il a aussi réitéré la disponibilité de son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, à aider à désamorcer les tensions.

EN BREF

- Du **9 au 13 août 2016**, des experts de l'Union africaine (UA) et des Nations Unies (MINUSCA, MONUSCO, UNOCA) en charge des questions de sécurité, et en particulier de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), ont effectué une mission conjointe en République centrafricaine (RCA), en présence de Leoadie Nahishakiye, Conseillère politique/UNOCA. Outre le contingent des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) au sein de la Force régionale d'intervention de l'UA contre la LRA, la mission a aussi eu des échanges avec les Conseillers militaires américains qui appuient ladite Force ainsi qu'avec les unités spécialisées de la MINUSCA. Elle a également rencontré les autorités nationales compétentes, les ONG locales et internationales, parmi lesquelles *Invisible Children*. Ces séances de travail ont permis d'évaluer la situation sécuritaire, l'impact des menaces de la LRA sur les populations et les mesures à prendre pour renforcer la protection des civils, y compris les réfugiés et les déplacés (photo).

- En sa qualité de Conseillère pour les questions liées au Genre à l'UNOCA, Mireille Tushiminina a rencontré les femmes de l'ensemble des partis politiques du Gabon (de la majorité comme de l'opposition) le **24 août 2016** ainsi que la Ministre de l'Égalité des chances et des Gabonais de l'étranger, Mme Patricia Taye Zodi, le **25 août 2016**. Ces rencontres ont permis d'évaluer le degré d'implication des femmes dans les

différentes phases de la présidentielle du 27 août 2016 et leur rôle dans l'organisation d'une élection paisible, transparente et crédible. La même question était au coeur de ses échanges avec des membres de la société civile. La présidente de l'ONG « Démocratie au Féminin », Mme Pepecy Ogouliguendé, a fait part à la Conseillère Genre de l'UNOCA de ses regrets par rapport à la faiblesse du leadership féminin dans la sphère politique. Elle a illustré cette frustration en évoquant l'absence de candidatures féminines lors de la récente présidentielle. L'UNOCA a promis de poursuivre son travail de plaidoyer auprès des institutions nationales et internationales compétentes afin d'encourager une plus grande participation des femmes dans les affaires politiques et dans les instances de décision.



Photo Archives UNOCA/Norbert N. Ouedji



**UNOCA**  
BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

- LE TERRORISME EST UN CRIME. LES NATIONS UNIES ACCOMPAGNENT LES ETATS ET LES ORGANISATIONS REGIONALES DANS LA LUTTE CONTRE CETTE BARBARIE INJUSTIFIABLE
- L'UNOCA RESTE PARTICULIEREMENT MOBILISE AUX COTES DE SES PARTENAIRES POUR METTRE FIN A LA MENACE QUE CONSTITUE BOKO HARAM POUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE

**GABON - CRISE POST-ÉLECTORALE : l'UNOCA facilite la libération des opposants...**



*Le quartier général de Jean Ping où le Représentant spécial s'était rendu à plusieurs reprises dans le cadre de ses missions de bons offices. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji*

Le **2 septembre 2016**, l'UNOCA a pu obtenir et faciliter la libération, tard dans la soirée, des 27 membres de l'opposition bloqués par des forces de sécurité au Quartier général de campagne de M. Jean Ping, challenger de M. Ali Bongo Ondimba à la présidentielle du 27 août 2016. Cet événement a eu lieu en présence de M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, qui en était le principal artisan. « [Pendant] 36 heures, je me suis employé, avec le président de la République du Gabon, M. Ali Bongo Ondimba, et également avec M. Ping lui-même, à faire en sorte que ces leaders reconnus soient libérés et surtout, au-delà de cette libération, que le Gabon puisse connaître l'apaisement », avait-il révélé quelque temps après à Radio France internationale (RFI).

Au cours d'un entretien téléphonique le **4 septembre 2016** avec les deux personnalités concernées, le Secrétaire général de l'ONU s'était félicité de la libération de ces opposants. Un dénouement

heureux, qui était en effet le prolongement de ses actions et pressions. Dans un communiqué diffusé le **1<sup>er</sup> septembre 2016**, il avait exhorté « les autorités à libérer immédiatement et sans conditions les détenus politiques ». Il avait aussi exprimé sa tristesse et sa très vive préoccupation par rapport aux violences meurtrières enregistrées après la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle. « La crise électorale, en particulier les incendies volontaires et la réponse disproportionnée des agences de sécurité, a mené à de regrettables pertes en vies humaines et à la destruction de biens », avait-il déploré, notant que les auteurs « d'actes ou incitations à la violence en seront tenus responsables ». Tout en comprenant ces frustrations, M. Ban Ki-moon avait indiqué qu'il est « essentiel que tous les acteurs politiques et le peuple gabonais fassent preuve de retenue et surmontent leurs différences par des moyens pacifiques, dans l'intérêt de l'unité nationale ».

**→ RÉPÈRES : chronologie des initiatives onusiennes en faveur de la paix**

**09 septembre 2016** : le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, note avec satisfaction que M. Jean Ping, qui conteste les résultats provisoires de la dernière présidentielle, a déposé jeudi 8 septembre, un recours contentieux devant la Cour constitutionnelle - où deux autres requêtes ont également été déposées. Il a formulé le voeu que la plus haute juridiction gabonaise crée, dans le cadre de ses prérogatives, les conditions d'un examen transparent, juste et équitable des requêtes soumises à son appréciation. « Cette lourde tâche incombe à la Cour constitutionnelle devant l'histoire, au regard notamment de l'aspiration profonde du peuple gabonais à la démocratie, à la paix, à la stabilité et au développement », avait expliqué le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale.

**10 Septembre 2016** : UNOCA relaie un article de « Politically Speaking », le magazine électronique du Département des Affaires politiques des Nations Unies, faisant l'écho de la déclaration de M. Bathily saluant le recours aux voies judiciaires pour statuer sur le contentieux électoral au Gabon. Dans ce texte, le Secrétaire adjoint de l'ONU chargé des Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, souligne qu'il est impératif que les acteurs concernés prennent des dispositions nécessaires pour maintenir le calme dans le pays. « Le recours à la Cour constitutionnelle est un développement important pour surmonter la crise », indique-t-il. « Le processus constitutionnel doit être crédible - et doit être reconnu par tous comme crédible - afin d'être efficace », a-t-il poursuivi. M. Feltman, qui était à Libreville en juillet 2016 pour l'inauguration du nouveau siège de l'UNOCA, a rappelé « les contributions cruciales du Gabon à la paix et à la stabilité régionale ». Il a précisé : « la paix et

la stabilité doivent être assurées à la maison d'abord, et je crois que les Gabonais peuvent le faire ».

**21 septembre 2016** : le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a eu des entretiens séparés avec MM. Jean Ping, candidat d'une coalition de l'opposition, et Ali Bongo Ondimba, président sortant et candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) lors du scrutin du 27 août. Une démarche en droite ligne avec ses bons offices dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation au Gabon après la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle. Il a multiplié ce genre d'échanges et des consultations avec toutes les parties prenantes afin de promouvoir le dialogue inclusif et constructif - nécessaire au renforcement du climat de paix et de sécurité dans le pays.

**22 septembre 2016** : alors que la Cour constitutionnelle s'apprêtait à rendre sa décision sur les différends liés à l'élection présidentielle du 27 août 2016, le Secrétaire général de l'ONU a lancé un appel aux autorités, y compris aux services de sécurité, afin qu'ils respectent « pleinement les droits de l'homme et les libertés fondamentales durant cette période difficile ». Il a exhorté tous les acteurs, en particulier les leaders politiques et leurs partisans, à s'abstenir de toute forme de violence et à rester calmes avant et après l'annonce des résultats. « Toute perte supplémentaire en vie humaine serait inacceptable. Il est de la responsabilité



*Libreville, 2 septembre 2016 - Deux jours après la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle, les traces de la colère et du vandalisme des manifestants étaient encore perceptibles dans les rues. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji*

des autorités du pays et de ses leaders politiques de garantir que les actes de violence qui ont suivi l'annonce des résultats provisoires de l'élection présidentielle le 31 août ne se répètent plus », a-t-il prévenu. Il a encouragé le candidat qui sera déclaré vainqueur à s'engager dans un véritable dialogue national inclusif en vue de promouvoir une gouvernance démocratique et l'état de droit, y compris des réformes dans la gestion des élections futures.

**25 septembre 2016** : dans une déclaration, le Secrétaire général de l'ONU « prend note de la décision de la Cour constitutionnelle gabonaise sur les recours introduits concernant les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 27 août 2016 et de sa confirmation de l'élection de M. Ali Bongo Ondimba en tant que Président élu ». Il se félicite de l'appel à un

dialogue national lancé par ce dernier. « Un dialogue devra être représentatif de toutes les parties prenantes en faveur de la réconciliation nationale, d'une gouvernance inclusive et de l'adoption de mesures consensuelles pour la tenue d'élections législatives pacifiques et crédibles [...] ». Il a saisi cette occasion pour demander « la libération des personnes détenues de façon arbitraire en relation avec le processus électoral ». Pour conclure, il a noté que « les Nations Unies restent déterminées à soutenir le processus démocratique et le développement durable en République gabonaise et continueront à travailler étroitement avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux à cet égard ».

• Comme chaque année, l'ONU a invité toutes les nations et les populations à respecter une cessation des hostilités lors de la Journée internationale de la paix célébrée le **21 septembre**. L'édition 2016, placée sous le thème « les Objectifs de développement durable, composante de la paix », était l'occasion de rappeler ce message important et de poursuivre la sensibilisation sur les enjeux liés à la stabilité et à la sécurité dans le monde. « La ruée vers des ressources limitées est souvent à l'origine des conflits. Nous devons nous appuyer sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour empêcher que de tels conflits éclatent en faisant en sorte que personne ne soit laissé pour compte », avait souligné le Secrétaire général des Nations Unies, dans son message circonstanciel. « Le

développement durable est essentiel pour l'instauration d'une paix durable, et le respect des droits de l'homme en est la condition préalable. Nous devons protéger la planète, notre lieu de vie commun, et ce n'est qu'en oeuvrant de concert que nous pourrions la rendre sûre pour les générations à venir », avait-il ajouté. L'UNOCA et l'ensemble des autres agences du Système des Nations Unies ont encouragé les différentes parties prenantes à faire large écho de ce message. Ils ont également saisi cette occasion pour rappeler que, pour des raisons pratiques, la **4<sup>e</sup> édition du « Tournoi de la paix »** ne pouvait pas se tenir. Rendez-vous en Septembre 2017...

• Mme Edith Oyulu, Conseillère politique

principale/UNOCA, a pris part à la consultation régionale organisée par l'Union africaine (UA) à Kampala en Ouganda du **22 au 23 septembre 2016** sur la « promotion des droits des jeunes dans le cadre de la réalisation de l'Agenda 2063 ». Lors des discussions, les participants ont mis l'accent sur la contribution des jeunes dans la mise en œuvre de la stratégie de 10 ans de l'UA pour les droits de l'homme et sur le développement d'un cadre directeur pour mener une action collective. A l'issue des travaux, une plateforme de dialogue et de partage d'expériences des jeunes a été mise en place. Elle vise à mettre en commun leurs préoccupations, leurs points de vue et leurs perspectives en matière de promotion des droits de l'homme sur le continent.

## AFRIQUE CENTRALE : pas de développement durable et d'intégration régionale sans la paix



Les participants ont plaidé pour l'accroissement des échanges intra-régionaux ainsi que la libre circulation des personnes et des biens. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji

**Du 18 au 19 octobre 2016**, l'UNOCA, en partenariat avec la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), a organisé à Yaoundé (Cameroun), une table ronde sur le thème « l'intégration régionale, levier incontournable pour la paix et le développement en Afrique centrale ». Outre les ministres en charge de l'Intégration régionale de l'espace CEEAC, des représentants des organisations régionales et internationales, des partenaires au développement, des universitaires ainsi que des membres de la société civile ont pris part à cette rencontre dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Lejeune Mbella Mbella, Ministre camerounais des Relations extérieures. Elle a favorisé des échanges féconds sur l'état de la mise en œuvre du projet d'intégration régionale aux plans politique, économique et social.

### Diversification des économies

La table ronde a également permis d'engager une réflexion sur les nouveaux moyens d'agir afin de renforcer durablement la paix, la sécurité et la stabilité, préalables à l'accélération de l'intégration régionale en Afrique centrale. L'expérience ouest-africaine a nourri ce débat, qui a aussi porté sur de nouvelles formes de partenariats entre les gouvernements, la société civile

et le secteur privé, notamment sur les enjeux de l'intégration régionale et du développement durable de la sous-région. Aux termes des travaux, les participants ont mis l'accent sur l'urgence de la diversification des économies, le bien-être des populations et l'accroissement des échanges intra-régionaux (la libre circulation des personnes et des biens). Ils ont également convenu de la nécessité d'une rationalisation des organismes en charge des questions d'intégration et de la mise à leur disposition des moyens financiers adéquats.

M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial/Chef de l'UNOCA, a exprimé sa satisfaction, y compris lors d'une conférence de presse à la fin de la table ronde. M. Calixte Isidore Nsie Edang, Ministre délégué aux Affaires étrangères du Gabon, a également mis en lumière l'importance de cette rencontre. Il a noté que les questions liées au financement du processus d'intégration régionale doivent retenir la plus grande attention des Etats de la sous-région. Pour sa part, M. Tabu Abdallah Manikariza, Secrétaire Général adjoint de la CEEAC, a affirmé que la CEEAC mettra tout en œuvre, dans la mesure de ses possibilités, pour prendre en compte les résultats des réflexions menées pendant la table ronde, afin d'améliorer ses stratégies d'intervention.

### Lutte contre Boko Haram : une délégation de l'UNSAC au Cameroun et au Tchad

**D**ans le cadre de son soutien à la lutte contre le terrorisme en général et Boko Haram en particulier, le Bureau du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a effectué une mission au Cameroun et au Tchad du 31 octobre au 3 novembre 2016.

A Yaoundé et à Ndjamena, la délégation de l'UNSAC, qui était conduite par M. Alfred Service, Chargé de mission Défense et Sécurité au Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Centrafricains de l'étranger, a eu des échanges avec plusieurs hauts fonctionnaires et experts des institutions nationales concernées (Diplomatie, Coopération internationale, Sécurité publique, Défense, Immigration, etc.).

Dans la capitale tchadienne, elle a aussi visité le siège de la Force multinationale mixte (FMM) chargée de lutter contre Boko Haram. Enfin, la délégation s'est rendue dans la localité camerounaise de Kousseri (Extrême-Nord), à la frontière avec le Tchad, où elle a rencontré les autorités administratives et militaires locales.

Cette descente sur le terrain, qui a été facilitée par l'UNOCA, a permis de témoigner la solidarité des Etats d'Afrique centrale

à leurs membres victimes des attaques de Boko Haram et de collecter des informations sur les besoins du Cameroun et du Tchad en matière d'assistance dans leur combat contre ce groupe terroriste. Outre les représentants de l'UNSAC et de l'UNOCA, le Secrétariat général de la CEEAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) faisaient partie de cette mission.



▪ Le Groupe de Travail Femmes Leaders pour la Paix et la Sécurité au Gabon (né après la présidentielle d'août 2016) s'est réuni au siège de l'UNOCA le **25 octobre 2016** (photo). Une vingtaine de femmes ont ainsi été sensibilisées sur la nécessité de mener des actions concrètes en droite ligne avec la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans leurs propos respectifs, Mmes Edith Oyulu (Conseillère politique principale/UNOCA) et Mireille Tushiminina (Responsable Genre/UNOCA) les ont encouragées à multiplier des initiatives dans ce sens. A l'issue de cette première rencontre, les femmes leaders se sont engagées à faire du lobbying et des plaidoyers auprès des autorités compétentes, y compris du Parlement, pour l'adoption d'un Plan national pour la paix au Gabon.

▪ Mme Kim Turcotte, Conseillère aux Droits de l'Homme à l'UNOCA, a pris part à la Consultation sous-régionale sur la protection des droits civils et politiques dans les processus électoraux en Afrique centrale organisée du **11 au 13 octobre 2016** à Douala (Cameroun) par le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale, en collaboration avec l'UNOCA et la CEEAC. Elle a notamment fait une présentation centrée sur les voies et moyens de « parvenir à des élections apaisées et respectueuses des droits de l'homme en Afrique centrale ». Elle a également enrichi les discussions du panel sur « la notion d'ordre public dans le contexte des élections » et en particulier son impact sur l'exercice des libertés fondamentales.

▪ Du **17 au 19 octobre 2016**, la Conseillère aux droits de l'homme a représenté l'UNOCA au Forum des ONGs tenu à Banjul (Gambie) - quelques jours avant la 59<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, en présence de plus de 200 organisations des droits humains. Dans ce cadre, l'UNOCA a organisé un

panel intitulé « Renforcement des réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux d'organisations de la société civile en Afrique centrale : leçons tirées d'autres sous-régions et perspectives pour l'avenir ». Des représentants de la « West Africa Network for Peacebuilding » (WANEP), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), du Réseau des Défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC) et du Réseau Ouest Africain des défenseurs des droits humains (ROADDH) y ont participé.

▪ Le staff du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale a célébré, au siège de l'UNOCA, la Journée du personnel du Système des Nations Unies, le mardi **25 octobre 2016**. Après une brève introduction de Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Information publique et Point focal de l'évènement, le Chef de Cabinet, M. Anatole Ayissi, a rappelé l'esprit et les enjeux de cette Journée, qui vise à magnifier les efforts que les un(e)s et les autres déploient chaque jour pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Organisation. Il a saisi cette occasion pour saluer le dévouement et le professionnalisme du personnel. Des contes gabonais ainsi qu'un mélange de musique traditionnelle et moderne ont rythmé ce moment convivial, qui a été aussi marqué par la lecture du message circonstanciel du SG des Nations Unies.

▪ Le **31 octobre 2016**, M. Abdoulaye Bathily, candidat à la Présidence de la Commission de l'Union africaine, a donné sa dernière conférence de presse en tant que Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA. A la veille de son départ de Libreville, il avait tenu à rencontrer les journalistes pour faire le bilan de sa mission, évoquer les défis auxquels est confrontée la sous-région et donner des précisions sur ses nouvelles ambitions. « Je pars satisfait de ma mission [...]. Les deux années passées en Afrique centrale m'ont énormément enrichi [...]. L'Afrique centrale est pour moi un laboratoire intéressant, du point de vue de la problématique des transitions démocratiques sur le continent africain [...] », a-t-il résumé, insistant par ailleurs sur l'importance du dialogue politique et « des compromis dynamiques » dans les processus démocratiques. Avant de quitter Libreville, les membres du corps diplomatique, sous la houlette du Groupe africain, ont rendu un hommage à M. Bathily au cours d'une cérémonie sobre et conviviale organisée dans un hôtel librevillois dans la soirée du **31 octobre 2016**.

## FRANÇOIS LOUNCÉNY FALL : accueil chaleureux du nouveau Représentant spécial



M. François Louncény Fall, un haut fonctionnaire rompu aux mécanismes de médiation. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji

Avant de rejoindre l'UNOCA, M. François Louncény Fall était Vice-président de la Commission mixte de suivi et d'évaluation de l'Accord de paix du Sud Soudan depuis janvier 2016. Il dispose d'une solide et vaste expérience dans les domaines de la politique, de la médiation et de la diplomatie, compte tenu de son engagement dans les processus politiques en Somalie, en République centrafricaine et au Sud Soudan. M. Fall a aussi occupé plusieurs postes de haut niveau au sein du gouvernement guinéen, notamment en tant que ministre des Affaires étrangères (2012-2016). Il a été également Premier ministre (23 février – 30 avril 2004) et Secrétaire général de la présidence de la République (2010-2012).

Par ailleurs, M. Fall connaît très bien le fonctionnement des Nations Unies puisqu'il a été Représentant permanent de la République de Guinée auprès de l'ONU (2000 – 2002) et

a siégé, à ce titre, comme membre non-permanent du Conseil de sécurité. De plus, il a été Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine de 2007 à 2008 et en Somalie de 2005 à 2007.

M. Fall est titulaire d'une maîtrise en droit international de l'Université de Conakry (Guinée), où il a également enseigné (Faculté de droit) de 1977 à 1979. Sur le plan de la contribution à la connaissance de l'histoire politique de son pays et de son continent, il a publié chez l'Harmattan : « Mon pari pour la Guinée : le changement est possible » (2009) et « Guinée, l'aurore d'une démocratie » (2012).

Né le 21 avril 1949, M. Fall est marié et père de cinq enfants.

Nommé Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, de nationalité guinéenne, est arrivé à Libreville le **1<sup>er</sup> novembre 2016**, quelques heures après le départ de son prédécesseur, M. Abdoulaye Bathily, dont les fonctions ont officiellement pris fin le 31 octobre 2016. Il a été chaleureusement accueilli à l'aéroport international Léon Mba par des collègues, y compris Dr. Sambo Boureima Hama, le Représentant de l'OMS, qui assurait l'intérim de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon. Quelques jours après sa prise de fonction, M. François Louncény Fall a été reçu en audience, pour la première fois en tant que Chef de l'UNOCA, le **11 novembre 2016**, au palais présidentiel de Libreville.

▪ A l'initiative de l'UNOCA, des femmes leaders des médias d'Afrique centrale se sont réunies du **1<sup>er</sup> au 02 novembre 2016** à Douala (Cameroun) dans le cadre d'une table ronde sur le thème « Femmes, sécurité et gestion des conflits ». Elles ont essentiellement discuté des voies et moyens de vulgariser davantage la Résolution 1325 des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité ainsi que des possibilités d'accroître leur participation dans les prises de décision concernant ces questions cruciales. Dans cette perspective, les participantes venues du Cameroun, du Gabon, du Congo, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Tchad, ont mis en place une Plateforme des femmes des médias sur la paix et la sécurité en Afrique centrale. La Table ronde a eu lieu en présence des représentants d'ONU Femmes Cameroun et de la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la liberté (WILF). Côté UNOCA, Mme Mireille Tushiminina (Responsable Genre) et Axelle Dzikongo (Assistante administrative au sein de l'Unité de l'Information publique), y ont pris part.

▪ Du **7 au 12 novembre 2016**, Mme Ecoma Alaga, Conseillère politique/UNOCA, a participé à une mission d'évaluation

des différentes options pour le développement d'un projet transfrontalier pour la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent tout au long de la frontière entre le Tchad et le Cameroun. Les membres de la délégation ont notamment effectué une visite à N'Djamena (capitale du Tchad), en passant par Kousséri (Extrême-Nord du Cameroun) du 07 au 10 novembre, et à Yaoundé (capitale du Cameroun) du 10 au 12 novembre 2016. Au terme de cette mission, il a été convenu qu'une somme d'environ 3 millions de dollars sera allouée à ce projet. La mission d'évaluation a été conjointement organisée par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, le PNUD et l'UNOCA.

▪ Du **21 au 22 novembre 2016**, la Conseillère aux droits de l'homme de l'UNOCA, Kim Turcotte, a participé à la toute première session du Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit qui s'est tenu aux Palais des Nations à Genève (Suisse). La rencontre portait sur l'élargissement de l'espace démocratique et le rôle des jeunes dans les processus de décision.

## JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME : l'UNOCA défend la liberté de la presse



*Le Responsable de l'Information publique de l'UNOCA avait également visité les locaux du quotidien l'Union quelques jours après son incendie le 31 août 2016. Photo UNOCA/Norbert N. Ouendji*

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) était au cœur de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme, le **10 décembre 2016**. En coordination avec les partenaires nationaux et internationaux, le Bureau a mené des activités citoyennes en rapport avec le thème de la Journée : « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui ». Une descente sur le terrain a notamment permis de toucher du doigt les réalités dans certains organes de presse et de leur témoigner l'attachement des Nations Unies à la liberté d'expression, un des droits fondamentaux qui structure les sociétés démocratiques. Accompagnée du Directeur de la Documentation du Ministère gabonais en charge des Droits humains, une délégation qui comprenait également un collègue de l'UNESCO, a visité Gabon Review, Echos du Nord, TV+, la RTN (Radio Télévision Nazareth) et le Groupe Espoir.

Les différents patrons de ces organes de presse étaient présents, sauf celui d'Echos du Nord (en exil, selon ses collègues). Mais ici comme ailleurs, l'accueil était chaleureux, parfois émouvant : certains ont reçu la délégation au milieu des décombres et de ce qui reste de matériel de travail après les violences ou les incendies dont ils ont été victimes lors de la présidentielle d'août 2016.

Les échanges avec tous les interlocuteurs concernés étaient conviviaux et fructueux. Tous ont apprécié l'esprit de la visite, qui a aussi permis de mettre à la disposition des uns et des autres, des informations sur les voies et moyens de développer leur entreprise de presse et de renforcer le professionnalisme de leurs employés. La célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme s'est poursuivie à l'Institut supérieur d'ingénierie (ISI) de Libreville avec un programme essentiellement protocolaire marqué par des allocutions (gouvernement et ONU) et des discussions avec des étudiants.

Dans le prolongement de cette célébration, le Ministère gabonais en charge des Droits humains, en partenariat avec l'UNOCA, a lancé le **21 décembre 2016** au siège de la Police judiciaire, un cycle de sensibilisation des forces gabonaises de défense et de sécurité. Les officiers de la police d'intervention étaient la principale cible de cette rencontre au cours de laquelle leur principale mission a été rappelée : celle d'appliquer le droit sans violer la loi. Elle a également été une opportunité de juger leur niveau de compréhension des questions liées aux droits humains.

### Le Chef de l'UNOCA satisfait des avancées enregistrées après la crise centrafricaine

À l'issue d'une visite de travail de deux jours (du **28 au 29 décembre 2016**) en République centrafricaine (RCA), le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. François Louncény Fall, a noté avec satisfaction les avancées enregistrées après la crise politique provoquée par le coup d'Etat de mars 2013. Il a mis un accent particulier sur la bonne tenue des élections, lesquelles ont permis l'installation des nouvelles institutions. « Ces élections qui se sont déroulées de façon régulière constituent un bel exemple pour l'Afrique et le monde », a insisté le Chef de l'UNOCA, qui a aussi réitéré la disponibilité de la famille onusienne à continuer à les accompagner. Face à la presse nationale et

internationale (photo), et en présence du Chef de la MINUSCA, M. Parfait Onanga-Anyanga, il a aussi reconnu que les défis qui restent à relever sont énormes. Dans ce contexte, il a appelé les Centrafricains à œuvrer de concert pour le relèvement et la consolidation de la paix.

Lors de son séjour à Bangui, M. Fall s'est entretenu avec le Chef de l'Etat centrafricain, M. Faustin-Archange Touadéra, le président de l'Assemblée nationale, M. Abdoul Karim Meckassoua ainsi que les leaders de la plateforme religieuse. Sa visite s'inscrivait dans le cadre d'une tournée de prise de contact avec les autorités et les partenaires de la sous-région. Après la RCA, il s'est d'ailleurs rendu à Brazzaville où il a été reçu le **30 décembre 2016** par le président congolais, M. Denis Sassou Nguesso.



Photo MINUSCA

## EN BREF

▪ Le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a présenté le **7 décembre 2016** devant le Conseil de sécurité, le 11<sup>e</sup> Rapport du SG de l'ONU sur la situation dans la sous-région et sur les activités de l'UNOCA. Dans son intervention, il a souligné la nécessité de faire preuve de « détermination », de « vigilance » et « d'unité » dans la lutte contre Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui continuent de poser des menaces sérieuses pour la sécurité régionale. Evoquant le cas spécifique de Boko Haram, il a rappelé que les activités de ce groupe terroriste freinent les efforts de développement et aggravent les difficultés économiques des pays du bassin du lac Tchad. La situation des personnes déplacées demeure très préoccupante, a-t-il dit, en expliquant que les attaques récurrentes de Boko Haram empêchent l'accès des acteurs humanitaires aux zones touchées.

▪ Le **21 décembre 2016**, le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, a reçu une délégation de cinq membres du Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG) conduite par son Président, Andy Nziengui. Pour l'essentiel, ils souhaitent obtenir le soutien des Nations Unies pour l'organisation du « 4<sup>e</sup> Dialogue des Jeunes sur la crise post-électorale ». Ils ont affirmé que ce Dialogue constitue une plateforme à travers laquelle cette tranche importante de la population voudrait apporter leurs contributions et leurs propositions dans le cadre des réformes institutionnelles et démocratiques souhaitées par les Gabonais. Le Représentant spécial les a remerciés pour leur démarche et leur a prodigué des conseils basés sur ses expériences. Rappelant le mandat de l'UNOCA, M. François Louncény Fall a insisté sur les bons offices et la médiation, en précisant que les Nations Unies encouragent le dialogue inclusif et accompagnent les efforts des Etats ainsi que ceux des organisations régionales engagées dans cette voie. « Si tous les acteurs ou toutes les parties prenantes ne sont pas impliqués dans un dialogue, on court le risque de parvenir à une paix précaire », a-t-il soutenu.

▪ Le Représentant spécial par intérim pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, a pris part à la 43<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), à Sao Tome, le **1<sup>er</sup> décembre 2016** (premier à partir de la gauche sur la photo ci-dessous). A cette occasion, il a lu le message de circonstance du Secrétaire général de l'ONU, qui a saisi cette opportunité pour revenir sur l'année « électorale chargée, parfois tumultueuse », qui a rythmé l'actualité politique dans la sous-région. « Nous devons tirer des leçons des récents processus électoraux pour s'entendre sur des cadres qui favoriseront la tenue d'élections pacifiques, inclusives, transparentes et crédibles », a souligné M. Ban Ki-moon. « Ce n'est que par un dialogue véritable et inclusif que nous pourrions réaliser les réformes nécessaires pour renforcer la gouvernance démocratique et l'état de droit », a-t-il précisé, félicitant la République de Sao-Tomé et Príncipe, « un îlot de stabilité, d'avoir organisé une élection pacifique » en juillet – août 2016. La session, qui avait commencé le 28 novembre 2016 avec la réunion des experts, a été sanctionnée, entre autres, par l'adoption de la « Déclaration de Sao Tomé sur la participation des femmes aux réunions statutaires du Comité ».





## LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU SERVICE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE



En renouvelant le mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) pour la période 2015-2018, le Conseil de sécurité lui a fixé quatre objectifs principaux, suivant les recommandations du Secrétaire général des Nations Unies contenue dans une lettre datée du 16 juillet 2015 :

- Suivre l'évolution de la situation politique en Afrique centrale, s'acquitter de missions de bons offices et de missions spéciales au nom du Secrétaire général et mener, dans les pays de la sous-région, des activités de renforcement des capacités sous-régionales dans le domaine de la prévention des conflits et de la médiation ;

- Fournir un appui aux efforts déployés par les organismes des Nations Unies dans la sous-région, ainsi qu'aux initiatives régionales et sous-régionales en matière de paix et de sécurité ;

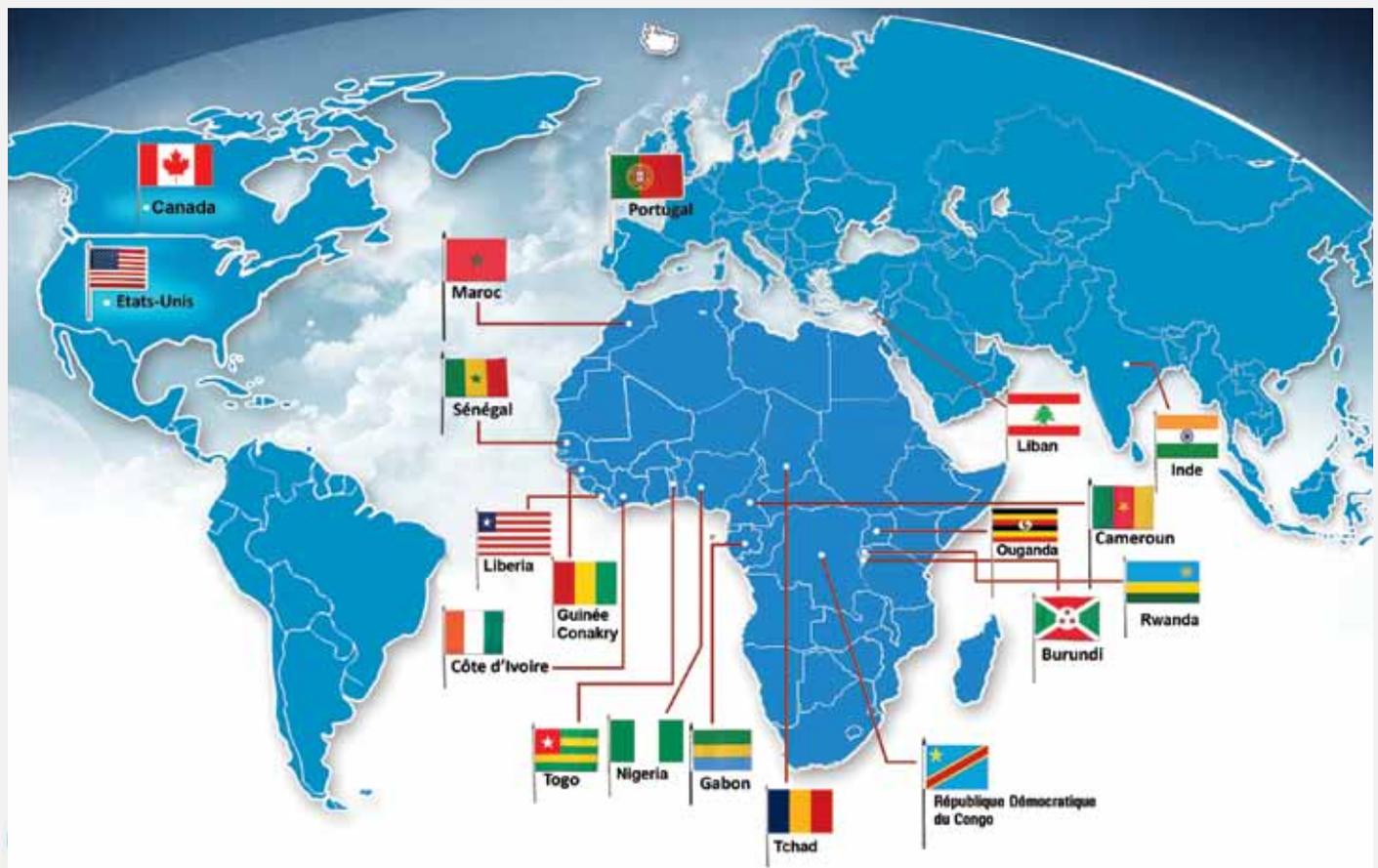
- Renforcer la cohérence et la coordination des activités de paix et de sécurité menées par les organismes des Nations Unies dans la sous-région ;

- Conseiller le Secrétaire général et les organismes des Nations Unies intervenant dans la région au sujet des principales évolutions en Afrique centrale.

Pour réaliser les objectifs énoncés ci-dessus, l'UNOCA collabore étroitement avec les partenaires régionaux ou sous-régionaux concernés.

### Une quarantaine de fonctionnaires issus de 19 pays

L'UNOCA compte une quarantaine de fonctionnaires nationaux et internationaux répartis dans des secteurs spécifiques. Il est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, qui est assisté dans sa tâche par le Chef de Cabinet et plusieurs spécialistes, y compris deux Conseillers militaires, un Conseiller Police et un Responsable de la Sécurité. La Section politique, l'Unité de l'Information publique et le Service d'appui à la mission jouent également un rôle important dans la mise en oeuvre du mandat de l'UNOCA. La dernière composante citée s'occupe essentiellement de l'administration générale et de toutes les questions opérationnelles. En 2016, l'ensemble du personnel formait un groupe constitué de 19 nationalités représentant quatre continents : l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et l'Europe (voir carte ci-dessous). Il travaille autour d'un slogan qui résume les missions et les ambitions du Bureau : « la paix et la sécurité au service de l'intégration régionale et du développement durable de l'Afrique centrale ».





Une publication de l'Unité de l'Information publique  
 Contact éditorial : Norbert N. Ouendji  
 Courriel : ouendji@un.org cc : piunoca@un.org  
 Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16  
 Mob. + (241) 05 72 23 23  
 B.P : 23773 Libreville, Gabon  
 Web : <http://unoca.unmissions.org>  
[twitter.com/UNOCA\\_NEWS](https://twitter.com/UNOCA_NEWS)

